

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

Le Démocrate

N° 1184 DU MARDI

* ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE IN

ATIO



CRIEF

La Chambre des appels ordonne la «libération souscaution» de Damaro P.3

Alerte démocratique

**Baadiko Bah dénonce les manœuvres
du CNRD pour perpétuer le pouvoir**

P.8

Braquage à Siguiri

**70 millions de FG dérobés chez
une famille, les malfaiteurs t
oujours en fuite**

P.6

Justice Guinéenne

**Alphonse Charles Wright au
front, face aux défis et
engagements concrets**

P.9



**Le col. Sâa Alphonse
Touré nommé à la
tête du BATA** P.3

ALIOU BAH DÉNONCE LA CONTRAINTE À L'EXIL DE CELLOU DALEIN DIALLO

Un soutien inflexible et une histoire de leaders condamnés à l'injustice politique



un message fort aux militants de l'UFDG, soulignant qu'il n'y a aucune raison d'avoir honte de voir leur leader vivre en exil. Au contraire, selon lui, la honte repose sur les épaules des autorités guinéennes qui ont exercé une contrainte injuste sur Cellou Dalein Diallo.

« Il n'y a pas de honte d'être en exil, il y a plutôt de la honte à contraindre les gens à aller en exil.

Lors de la célébration des 16 ans de leadership de Cellou Dalein Diallo à la tête de l'UFDG, le président du MoDeL, Aliou Bah, a vivement critiqué les autorités guinéennes pour avoir contraint l'ancien Premier ministre à vivre en exil.

Intervenant au siège national du parti MoDeL à Conakry, Aliou Bah a adressé

Donc ce sont ceux qui veulent le contraindre, avec tout ce qu'il a accompli, à ne pas exercer librement ses droits en Guinée, qui devraient avoir honte d'eux, parce que simplement c'est un grand homme dont personne ne peut effacer les traces de l'histoire », a déclaré Aliou Bah.

S'exprimant avec conviction, Aliou Bah a mis en lumière des exemples historiques de leaders qui ont été contraints à l'exil en raison de la justice politique. Il a souligné que l'histoire avait révélé l'instrumentalisation de la justice politique dans des cas tels que la condamnation de Nelson Mandela à 27 ans de prison.

« C'est la justice politique qui a condamné Nelson Mandela à 27 ans de prison. Est-ce que c'était une justice ? C'est faux. Ce n'était pas une justice, l'histoire l'a révélé. C'est la justice politique qui a condamné Alassane Ouattara sans qu'il ne soit candidat ; aujourd'hui, il est président de la Côte d'Ivoire. C'est une justice politique. C'est de l'exil que l'Ayatollah Khomeiny a libéré son peuple, il est rentré de l'exil. L'exil n'est pas une faiblesse, soyez fiers de votre président ! Soyez fiers de ce qu'il est en train d'accomplir ! », a conclu Aliou Bah, exprimant ainsi son soutien indéfectible à Cellou Dalein Diallo et sa condamnation ferme de la contrainte à l'exil.

Souleymane Bah

CELLOU DALEIN DIALLO

16 ans de leadership célébrés dans une Assemblée générale chargée d'émotion...

Dans une atmosphère empreinte de commémoration et de reconnaissance, l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son Assemblée Générale le samedi 18 novembre 2023, marquant ainsi les 16 ans de leadership ininterrompu de Cellou Dalein Diallo à la tête du parti. La séance, présidée par le chargé de communication, a rassemblé des personnalités éminentes, dont des représentants du RPG Arc-en-Ciel, de l'ANAD, et de l'UFR.

Chacun des leaders politiques invités a saisi l'occasion pour rendre hommage à Cellou Dalein Diallo et retracer son parcours politique marqué par diverses responsabilités ministérielles depuis l'époque de Lansana Conté. Le Dr. Oussou Fofana, exprimant sa gratitude envers les collaborateurs qui ont fait

le déplacement malgré leurs calendriers chargés, a déclaré : « Au nom du président Cellou Dalein, je tiens à remercier les leaders qui ont honoré de leur présence cette célébration exceptionnelle. Nous célébrons avec fierté le 16e anniversaire de l'arrivée du président Cellou Dalein à la tête du Grand Parti en tant que vice-président et directeur de campagne. Je suis honoré de témoigner de notre parcours et de notre unité sous sa direction, une année qui a reflété notre engagement indéfectible envers les valeurs qui nous unissent, sous la vision éclairée du président Cellou Dalein. »

Poursuivant ses déclarations, le Dr. Oussou Fofana a souligné les défis auxquels le parti a fait face et la résilience dont il a fait preuve. Il a affirmé la détermination continue du parti à œuvrer pour le bien de tous et a appelé ses collègues politiques à

l'unité. Le RPG Arc-en-Ciel, quant à lui, a abordé des sujets cruciaux tels que l'exil des leaders politiques, la gestion du CNRD et l'organisation des élections. Le parti modèle a, de son côté, exposé les difficultés rencontrées par les leaders politiques et a mis en lumière l'instrumentalisation de la justice.

Les autres forces politiques ont réagi aux propos du modèle, créant ainsi un débat animé au sein de l'assemblée. En fin de séance, l'événement a été conclu par la remise de satisfécits, symbolisant la reconnaissance collective envers les années de dévouement et de leadership de Cellou Dalein Diallo à la tête de l'UFDG. Une journée spéciale, empreinte d'émotion et de réflexion, qui restera gravée dans l'histoire du parti.

Fatimatou Diallo

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)
 Siège: Quartier Kipé Dadiya
 Commune de Ratoma
 servicecommercial@lindependant.org
 Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18 Conakry
Directeur de Publication
 Alpha Amadou DIALLO : 628.85.84.18
 Email: alphaamadoudiallo@lindependant.org
 dialloalphaamd2000@gmail.com
Redacteur en chef
 Algassimou DIALLO
Comité de rédaction
 Alpha Amadou DIALLO
 Amadou Tidiane DIALLO
 Algassimou L DIALLO
Collaborateurs
 Oumar CAMARA
 Abdoul Chaolis DIALLO
 Saliou KEITA
 Louda DIA
P.A.O
 G. SOUMAORO
 Tél. (+ 224) 628.529.162
Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces
 servicecommercial@lindependant.org
 Amadou Tidiane DIALLO
 Tél. (+224) 666 60 79 99
 Amadoutidianediallo@lindependant.org
Distribution: SPIC / Maison du Livre
Impression : SPIC/Imprimerie Le Scribe
 Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

Dr SÉKOU CONDÉ

La justice guinéenne sous le feu des critiques

En marge de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel ce samedi 18 novembre 2023, Dr Sékou Condé, secrétaire permanent du parti, a livré une entrevue poignante aux médias. Au cœur des discussions, la situation précaire des hauts responsables du régime Alpha Condé, maintenus en détention depuis plus d'une année. Le responsable politique a vigoureusement dénoncé ce qu'il considère comme une injustice criante, pointant du doigt l'appareil judiciaire qu'il accuse de ternir l'honneur de tous les Guinéens.

« Dans ce pays bancal, la justice guinéenne est en train de nous déshonorer

collectivement. Ceux qui sont innocents croupissent en prison. Le flagrant délit, en justice, doit être jugé immédiatement. Un jour, deux jours, on le juge, on établit la responsabilité, et on décide de l'emprisonner ou de le libérer. Mais un flagrant délit qui s'étend sur deux ans n'est plus un flagrant délit. Depuis 13 mois, ils cherchent les raisons de leur arrestation sans succès. Croyez-moi, c'est du mensonge. Nos leaders ont été arrêtés pour des raisons purement politiques. Ce qui est certain, c'est que ce que Dieu propose, il le fera toujours », a déclaré avec véhémence Dr Sékou Condé.

Il est important de

rappeler que parmi les dignitaires du RPG Arc-en-ciel actuellement en détention figurent l'ancien Premier ministre, Dr Ibrahima Kassory Fofana, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, ainsi que l'ancien ministre des Affaires présidentielles et de la Défense, Dr Mohamed Diané. Ils font l'objet de poursuites pour des infractions telles que détournement de fonds, enrichissement illicite, corruption, entre autres. La situation suscite une indignation croissante au sein de la population, mettant la justice guinéenne sous les feux des critiques.

Souleymane

**TIERNO MONÉNEMBO AP-
PLAUDIT CELLOU DALEIN**

Un hommage retentissant au leadership pour l'avenir de la Guinée

En ce samedi marquant le seizième anniversaire de l'ascension de Cellou Dalein Diallo à la tête de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), le renommé écrivain guinéen, Tierno Monénembo, s'est joint aux festivités avec une déclaration affirmée. Le lauréat du Grand Prix de la Francophonie 2017 est convaincu que l'ancien Premier ministre possède toutes les qualités nécessaires pour guider le destin de la Guinée.



Affirmant son engagement, Monénembo précise, « Je ne suis pas ici en tant que militant de l'UFDG. Je suis ici en tant que compagnon de route de l'UFDG, mais aussi en tant qu'ami de Cellou Dalein Diallo et non en tant que parent, puisqu'il est marié avec l'une de mes sœurs, Hadja Halimatou, la fille d'un de mes oncles. Je ne suis pas étranger dans ce lieu. »

L'écrivain ajoute avec assurance, « Je ne suis pas venu participer à une assemblée générale de l'UFDG. Je connais très bien le programme de l'UFDG. Je connais très bien la personne de Cellou parce que je le fréquente souvent, pas seulement ici en Guinée. Je connais ses qualités humaines, intellectuelles, mais aussi morales, politiques et techniques. »

Dans son plaidoyer

en faveur de Dalein, le célèbre écrivain affirme, « Dalein est capable et a tout ce qu'il faut pour diriger ce pays. Si une élection régulière se tient en Guinée, je suis convaincu qu'il remportera dès le premier tour. »

Monénembo exprime sa certitude en déclarant, « Cellou Dalein conduira la Guinée là où il veut aller, c'est-à-dire sur le terrain de l'unité et le développement économique. C'est un homme compétent qui a des qualités extraordinaires. Il connaît très bien ce pays. Il n'a pas été en exil comme nous. Il est resté ici, il a grandi et a travaillé tout le temps pour l'Etat guinéen. Il connaît les rouages, tous les systèmes économiques et politiques. Il peut apporter énormément de choses à ce pays. »

Souleymane Bah

CHARLES WRIGHT

Un appel à la Justice pour tous

Le vigoureux ministre de la Justice et des droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, a rencontré, ce vendredi 17 novembre, les acteurs clés du système judiciaire guinéen, notamment les magistrats, greffiers, huissiers de justice et notaires. L'ordre du jour de cette rencontre cruciale incluait divers points, mettant en lumière les conditions de vie et de travail des magistrats.



Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une évaluation approfondie des méthodes de travail des juridictions, avec un accent particulier sur les ajustements nécessaires, supervisés par les chefs des juridictions. Charles Wright a partagé l'ampleur des demandes d'intervention reçues, soulignant l'importance de dialoguer directement avec les acteurs clés du système judiciaire.

« Nous avons reçu de

nombreuses demandes d'interventions, des rapports mensuels des différentes audiences qui détaillent l'état d'avancement de certains problèmes. Il était nécessaire de discuter directement avec les huissiers de justice, les magistrats, mais aussi les chefs de greffe », a déclaré Charles Wright.

Il a également souligné l'engagement pris pour améliorer les services afin que les citoyens ne subissent pas les contrecoups du système judiciaire. « Un citoyen sans ressources financières ne devrait pas craindre de recourir à la justice. Il ne devrait pas avoir peur simplement parce que son adversaire a les moyens. Les magistrats ont besoin de ressources, et à ce niveau, l'État doit redoubler d'efforts pour améliorer leurs conditions de travail », a-t-il

ajouté.

Le ministre de la Justice a expliqué les mesures concrètes prises pour remédier à la situation. « Nous avons instauré des mesures que nous souhaitons partager. Nous avons demandé aux magistrats de respecter l'assiduité au sein du service, tout en soulignant l'importance de rédiger les décisions de justice avant de les rendre. Au-delà de cela, le respect des délais de procédure est crucial. »

En mettant en avant ces mesures, Charles Wright a envoyé un signal fort, soulignant l'engagement du gouvernement à garantir l'accès équitable à la justice pour tous les citoyens, indépendamment de leurs moyens financiers. La réunion a non seulement mis en lumière les défis auxquels le système judiciaire est confronté, mais a également démontré la détermination du ministère de la Justice à instaurer des réformes significatives pour une justice plus équitable et efficace.

Algassimou L Diallo

ARMEES

Le col. Sâa Alphonse Touré nommé à la tête du BATA



Dans un décret présidentiel lu à la télévision nationale le mercredi 15 novembre 2023, le colonel Mamadi Doumbouya a nommé plusieurs des officiers supérieurs à des postes de responsabilité, dont le très populaire Sâa Alphonse Touré à la tête du Bataillon autonome

des troupes aéroportées (BATA).

« Le colonel Sâa Alphonse Touré, matricule 18818 G, précédemment Conseiller militaire de la Compagnie de bauxite de Guinée (CBG) est nommé commandant du Bataillon autonome des troupes aéroportées (BATA) », a précisé le texte.

Ancien commandant adjoint du régiment des bérets rouges (Ndlr : il était commandé par feu colonel Haïdor Bah) sous la jeune militaire du capitaine Moussa Dadis Camara, le nouveau patron du BATA avait été arrêté au début du règne du CNDD en même temps que Haïdor Bah et le général Abdoulaye Keïta (ndlr : qui a été nommé inspecteur général des forces armées sous l'actuelle junte militaire) suite à un malentendu avec le pouvoir

de Dadis.

L'homme est décrit comme un courageux guerrier, un des plus compétents parmi les commandos qui ont subi les meilleures formations au temps du général Lansana Conté.

Dans ce même décret, le chef de la junte militaire a nommé le colonel Karamoko Camara, matricule 18084 G,

Commandant du Bataillon du quartier général (BQG) et qui était précédemment commandant du Bataillon autonome des troupes aéroportées (BATA).

Enfin, le Colonel Philippe Magassouba, matricule 22680 G, qui était jusque-là commandant du Bataillon du quartier général (BQG), devient officiellement Conseiller militaire près de la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG).

Alpha Amadou Diallo

CLÉMENCE EXCEPTIONNELLE

La famille endeuillée dresse un acte de pardon envers l'état...

La famille endeuillée de la regrettée Marie-Angèle Abou Khalil, tragiquement tuée par balle au pont 8 novembre, a décidé de faire preuve d'une générosité extraordinaire en accordant son pardon à l'État.



Une décision saluée par Gomez Charles Rebello, le grand-père de la jeune victime, qui a tenu à exprimer son appréciation envers le colonel Mamadi Doumbouya pour avoir rendu hommage à la mémoire des victimes des événements du 4 novembre, survenus après l'attaque de la maison centrale de Conakry.

Lors de l'oraison funèbre prononcée au palais Mohamed V, Gomez Charles Rebello a partagé son sentiment de tristesse profonde, associée à une émotion intense, face à la perte de sa fille et petite-fille bien-aimée, Marie-Angèle Abou Khalil. « Ce n'est pas simplement la mort d'un être cher qui est difficile à supporter, ce sont les circonstances entourant cette mort qui la rendent indélébile dans nos vies. Il existe toujours un moment décisif dans la vie d'un individu, et désormais, le 4 novembre appartient à notre chère Marie-Angèle Abou Khalil pour l'éternité », a-t-il déclaré avec gravité.

Gomez Charles Rebello a ensuite souligné la compréhension de la famille envers les préoccupations du colonel Mamadi Doumbouya, exprimant son accord avec la demande de pardon de l'État. « Nous avons entendu votre appel à la clémence, et nous vous accordons notre pardon. Nous avons également pris note de votre engagement à tout mettre en œuvre pour prévenir de telles situations

dans notre pays à l'avenir. Nous vous croyons et restons vigilants », a ajouté le grand-père endeuillé.

Il a également tenu à exprimer sa gratitude envers la ministre chargée de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables, ainsi que la direction générale du Fonds de développement social et de l'indigence, pour leur soutien continu depuis les premières heures du décès de Marie-Angèle. « Nous

avons reçu votre message concernant la prise en charge intégrale et l'évacuation sanitaire du père de notre fille. Soyez-en remercié, M. le président, et que Dieu vous le rende au centuple. Que Dieu bénisse également votre famille, ainsi que l'ensemble des membres du gouvernement », a-t-il exprimé avec reconnaissance.

Gomez Charles Rebello a conclu son discours en rappelant que la mort de Marie-Angèle a laissé une marque indélébile sur une mère, un père, des frères et sœurs, exhortant le colonel Mamadi Doumbouya, en tant que père de la nation, à prendre des mesures nécessaires pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent jamais dans le pays. Une requête empreinte de douleur et d'espoir en un avenir plus sûr pour tous les citoyens guinéens.

Abdoul Chaolis Diallo

ARMEES

Cascade de limogeages et de radiations au sein de la Grande muette !



Par ailleurs, dans un autre décret, Doumbouya a limogé le coordonnateur général du renseignement en Guinée, Ansoumane Camus Camara, désormais remplacé par le colonel Sékou Tidiane Camara.

Ces décisions surviennent 10 jours après l'évasion spectaculaire de prisonniers militaires de

la maison centrale de Conakry. Si le capitaine Moussa Dadis Camara et les colonels Moussa Tiegboro Camara et Blaise Gomou ont été rattrapés et ramenés à la Maison d'arrêt centrale de Conakry, le colonel Claude Pivi est toujours en cavale.

A noter que Tiegboro, Gomou et Pivi ont tous été radiés de l'armée par Doumbouya après les incidents graves du 4 novembre 2023.

Voici la liste :

- 1- Pépé Bilivogui, Colonel de la Marine ;
- 2-Ibrahima Sory Sangaré, Commandant DAN;
- 3-Sékou Mansaré, Lieutenant ASFAG ;
- 4-Abass Touré, Lieutenant BQG

Alpha Amadou Diallo

TRAGIQUE DESTIN DE L'INFIRMIER ALSENY KEITA

Un hommage émouvant en présence du Président de la transition

Sous le regard solennel du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, des hommages poignants ont été rendus vendredi aux victimes du 4 novembre, parmi lesquelles Alseny Keita, infirmier d'état dont la vie a été brutalement interrompue par une balle alors qu'il secourait un patient à l'hôpital Ignace Deen, à bord d'une ambulance.

Lors de la cérémonie d'hommages organisée au palais Mohamed V, le frère d'Alseny, Oumar Keita, a exprimé sa gratitude envers les autorités pour le soutien inestimable apporté à la famille endeuillée. « Dans cette épreuve douloureuse que nous traversons, savoir

que vous, M. le président de la République, êtes à nos côtés, nous apporte un réconfort immense. Il est crucial de sentir ce soutien pendant une période aussi difficile », a-t-il déclaré.

Né le 24 décembre 1988 à la maternité de Matam en compagnie de sa sœur jumelle Hawa Keita, Alseny Keita était, selon son frère, « l'espoir d'une grande famille ». Bien qu'ayant obtenu un diplôme en comptabilité et en administration des affaires, le défunt a finalement embrassé la profession de ses parents, devenant infirmier d'état. « Il voulait servir comme son père, le Dr Lamine Major Keita, aujourd'hui à la retraite

après plus de 40 ans au service des malades à l'hôpital Ignace Deen, et sa mère Hadja Minata, qui a son actif 35 ans de carrière en tant qu'infirmière à la maternité de Madina. »

Un proche d'Alseny Keita, décédé tragiquement au pont du 8 novembre, a témoigné de sa vie dédiée au service de la nation. « Il a consacré sa vie active à travailler à l'hôpital pour servir son pays et ses concitoyens. En devenant martyr, il s'est éteint dans une ambulance, armes à la main, en essayant de sauver une vie, conformément au serment d'Hippocrate. »

Devant les autorités présentes, Oumar Keita a promis que « nous ne

t'oublierons pas. Tu resteras à jamais dans nos cœurs. Dors en paix ! La famille préservera de toi ton humour, ta générosité, ton excès de gentillesse. Tes qualités resteront gravées éternellement dans nos cœurs. »

« Tu laisses un vide immense derrière toi, au sein de ta famille et parmi tes collègues. Pour mieux le surmonter, nous n'aurons qu'à nous souvenir de ton sourire, de ta bonne humeur, de ta générosité et de ton éternel optimisme. C'est à Dieu que nous appartenons et c'est à lui que nous retournons », a conclu Oumar Keita, empreint d'une tristesse profonde.

Saliou Keita

TIBOU KAMARA À LA BARRE

Les révélations troublantes qui ébranlent le récit du 28 septembre selon Me Jean Baptiste Haba

Lundi 13 novembre 2023, la reprise du procès du 28 septembre a marqué le début de la phase cruciale des témoignages. Le ministre Tibou Kamara, en tant que témoin, a commencé son récit devant le tribunal correctionnel délocalisé à Dixinn.



Dans un entretien exclusif accordé à Fim Fm, mardi 14 novembre, Maître Jean Baptiste Jocamey Haba, l'un des avocats du capitaine Moussa Dadis Camara, s'est dit particulièrement satisfait de la version présentée par Tibou Kamara concernant les événements des 27 et 28 septembre 2009. L'avocat estime que les déclarations de l'ancien ministre de la Communication, alors proche du président et ministre de la défense,

rejoignent celles de son client, l'ancien chef de la junte militaire.

« La preuve testimoniale est un élément crucial dans un procès. Ces témoins représentent les yeux et les oreilles de la justice. Ce sont eux qui peuvent le mieux éclairer le tribunal. M. Tibou Kamara est témoin à charge, c'est à dire qu'il a été convoqué par le procureur de la République. Cela implique que l'accusation attendait des preuves à l'appui des accusations,

mais ce que nous avons vécu hier est exactement le contraire, et c'est le contraire que nous verrons aujourd'hui et que nous vivrons à travers les témoignages », a souligné Me Jocamey Haba lors de l'émission Mirador.

L'avocat de la défense a ajouté : « Lorsqu'il (Tibou Kamara) vous dit qu'il a trouvé le président Dadis en détresse et non en tenue de travail, cela correspond exactement à ce qu'affirmait le président Dadis, à savoir qu'il était dans sa chambre. Ses échanges avec le leader politique Sidya Touré montrent clairement qu'il faisait, de plaidoyers lancés par des témoins oculaires présents. Les autres, selon eux, disent des contrevérités... Ce n'est pas tout, mais la vérité commence à émerger. Je suis convaincu que le Président Dadis retrouvera tout son honneur et sa dignité, car ce qui est avancé par l'accusation est considéré comme une allégation », a déclaré Me Jocamey Haba.

Saliou Keita

CRIEF

La Chambre des appels ordonne la « libération sous caution » de l'ex-président de l'Assemblée nationale

En audience publique et en dernier ressort ce jeudi, 16 novembre 2023, la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a ordonné la mise en liberté Amadou Damaro Camara, ancien président de l'Assemblée nationale. La Cour a assorti cette

libération au paiement d'une caution d'un milliard de francs guinéens. Les avocats du prévenu saluent « une délivrance », mais le parquet a annoncé séance tenante qu'il va se pourvoir en cassation devant la Cour suprême, rapporte Guineematin.com à travers une de ses équipes de reportage.

Dans cette affaire, Amadou Damaro Camara est poursuivi pour un chapelet d'infractions dont « détournement de deniers publics, enrichissement illicite et corruption ». Il est en détention depuis le 6 avril 2022 à la maison centrale de Conakry. Mais,

(Suite à la page 6)

ALERTE DE CATASTROPHE ÉLECTORALE

Aliou Bah critique la décision du MATD d'organiser les élections en Guinée



Sous l'annonce récente du ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, déclarant que les élections en Guinée ne seront plus sous la responsabilité d'une Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), mais plutôt du ministère lui-même, Aliou Bah, président du Mouvement Démocratique Libéral (MoDeL), sonne l'alarme et qualifie cette décision de « catastrophique » compte tenu du contexte actuel dans le pays.

« Nous sommes témoins d'une déclaration ouverte selon laquelle ils ont l'intention de façonner le résultat selon leurs désirs, de prendre le pouvoir et de le transmettre, tout en faisant croire que c'est le choix du peuple guinéen. C'est dans ce schéma qu'ils opèrent », déclare Aliou Bah, exprimant ses préoccupations lors de son intervention à FIM FM ce lundi 20 novembre 2023.

Il souligne les raisons

fondamentales qui ont conduit à la création des CENI à la fin des années 90 dans de nombreux pays francophones d'Afrique, en réponse à une crise de confiance quant à l'impartialité de l'État et de ses services administratifs dans l'organisation des élections. Bah insiste sur le fait que bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux pays, la Guinée n'a pas réussi à résoudre fondamentalement cette crise de confiance.

« Si aujourd'hui, en raison d'une gestion solitaire et arrogante de la transition, l'idée est d'imposer le retour exclusif de l'État dans l'organisation des élections, cela entraînera une catastrophe », met-il en garde.

Aliou Bah appelle ainsi à une réévaluation de cette décision, mettant en lumière les risques potentiels pour l'intégrité du processus électoral et la confiance du peuple guinéen dans le système démocratique.

Saliou Keita

BRAQUAGE À SIGUIRI

70 millions de FG dérobés chez une famille, les malfaiteurs toujours en fuite

Sigui, bastion du grand banditisme, a été le théâtre d'un nouveau drame dans la nuit du vendredi 17 novembre au samedi 18 novembre 2023. Le quartier Aéroport plateau, au sein de la commune urbaine de Sigui, a été le décor d'un cambriolage d'envergure, laissant une famille sous le choc.



Le patriarche, Yaya Konaté, a été la cible de présumés voleurs armés, qui ont réussi à dérober la somme considérable de 70 millions de FG.

Dans une entrevue poignante le samedi 18 novembre 2023 en soirée, la victime a partagé les détails de son calvaire. « Il était 2 heures du matin lorsque ces malfaiteurs sans scrupules ont fait irruption chez nous. Ils ont pénétré par la petite porte, et l'un d'entre eux a méthodiquement retiré le plafond pour accéder aux chambres. Ils ont dérobé 70 millions de FG dans ma chambre, où l'argent des personnes que je connais était entreposé. Le plus surprenant ? Ils ont consommé une grande quantité d'alcool et ont laissé les restes devant ma résidence. C'est tout ce que je peux partager pour le moment. Je suis profondément choqué et désespéré. Mais la providence ne dort jamais », a déclaré Yaya Konaté.

Un autre témoin résidant dans la même demeure a relaté l'incident avec indignation. « Nous

étions tous allongés dans la chambre lorsque le plafond a été retiré. Notre principale préoccupation est de comprendre comment ils ont réussi à ouvrir la petite porte. Ce sont des individus présumés dangereux, des voleurs armés. Ils ont pris tout l'argent qui se trouvait dans le coffre, soit une somme de 70 millions. À l'extérieur, des bidons d'alcool étaient éparpillés. Les voleurs n'ont vraiment aucune pitié. Nous implorons Dieu de les humilier », a expliqué Sidiki Traoré, visiblement en colère.

Après avoir mis la main sur cette importante somme d'argent, les présumés criminels ont pris la fuite, se volatilissant dans la nature. Les autorités de sécurité ont immédiatement lancé une enquête pour identifier les responsables de ce forfait et les traduire en justice dans les jours à venir. La population locale demeure dans l'attente de réponses et espère que la lumière sera rapidement faite sur cette affaire choquante qui a secoué la quiétude de Sigui.

Mamadi Traoré

BADRA KONÉ, UNE TRANSITION POIGNANTE

De la vice-mairie à l'aspiration à la mairie principale de Matam

Dans une annonce poignante, Badra Koné, figure politique et actuel 1er vice-maire de Matam, l'une des six communes de Conakry, a déclaré aujourd'hui son retrait de ses fonctions à la fin du mandat du Conseil communal. Cette décision a été révélée lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée au siège de la commune le jeudi 16 novembre 2023.

Badra Koné, également président du parti NGP, a motivé son choix en mettant en avant l'importance de la réflexion et de la conscience quant à la responsabilité des élus locaux envers les citoyens. « Les cinq années de notre mandat, de novembre 2018 à novembre 2023, touchent à leur fin. C'est un moment opportun pour réfléchir et prendre conscience de la responsabilité qui pèse sur tout élu local. Nous devons

remettre en question notre légitimité à représenter les citoyens de cette circonscription », a-t-il exprimé avec conviction. Le départ de Badra Koné en tant que 1er adjoint au maire prend effet immédiatement, le 16 novembre 2023, date anniversaire de son installation. Il a exprimé sa gratitude envers ses collaborateurs, les remerciant individuellement pour leur soutien, leur confiance et leur collaboration tout au long de son mandat. « Ensemble, nous



avons travaillé pour le bien-être de notre communauté, et je suis fier d'avoir été à vos côtés dans cette mission », a-t-il souligné.

Cependant, ce retrait de fonctions ne marque pas la fin de l'engagement de Badra Koné envers la mairie de Matam. Il a clairement indiqué son intention de revenir lors des prochaines élections locales, bien que la date de celles-ci ne soit pas encore fixée. Cette fois, son objectif est ambitieux : briguer la fonction de maire principal et

prendre la tête de l'exécutif communal. « J'ai décidé de retourner vers les populations lors des prochaines élections, avec l'objectif de me représenter et de briguer la fonction de maire principal. Ce choix s'inscrit dans une démarche de renouvellement et d'engagement envers vous, chères citoyennes et chers citoyens », a-t-il déclaré. « Il est temps pour de nouvelles perspectives, de nouvelles énergies et de nouvelles idées de prendre le relais. » En attendant ces échéances électorales futures, Badra Koné a exprimé sa gratitude envers les habitants de la commune de Matam, les travailleurs de la mairie, ainsi que ses parents et amis qui l'ont soutenu dans sa mission. « Votre soutien indéfectible a été le pilier de nos actions et la force qui a animé notre engagement au service de notre communauté », a conclu le leader du parti NGP dans un entretien empreint de reconnaissance et d'anticipation pour l'avenir.

Mohamed Aly Diallo

SUSPENSE JUDICIAIRE

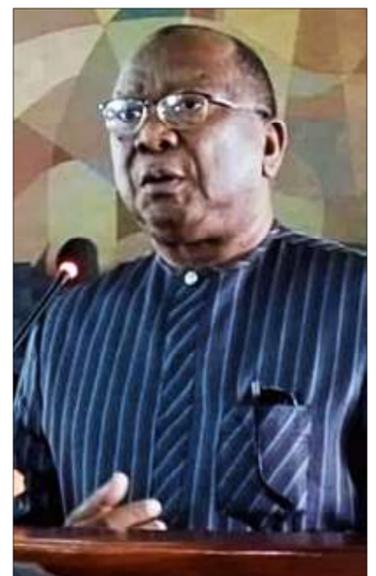
Évacuation médicale d'Oyé Guilavogui en Tunisie suite à l'ordonnance de la CRIEF

Dans une décision cruciale, la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) a décidé d'organiser l'évacuation sanitaire d'Oyé Guilavogui en Tunisie. L'annonce tant attendue a été faite à la suite du report de l'audience du mercredi 15 novembre, désormais prévue pour le 10 janvier prochain, marquant ainsi une pause dans les délibérations en cours.

Cette décision essentielle fait suite à une visite effectuée par la juridiction à l'hôpital Ignace Deen de Conakry, où l'ancien ministre est hospitalisé depuis plusieurs jours. Après avoir pris en compte les témoignages du corps médical et de la partie civile, le juge a

jugé nécessaire d'ordonner l'évacuation de Guilavogui.

En détention depuis le 31 mai 2022, l'ex-ministre affirme souffrir de « douleurs abdominales et d'infections urinaires ». Ces problèmes de santé ont incité la juridiction à prendre cette mesure exceptionnelle. Depuis le début de son procès, Guilavogui a constamment nié les accusations portées contre lui. La prochaine audience, prévue pour le 10 janvier prochain, marquera la reprise des débats dans cette affaire qui a captivé l'attention publique depuis le début. L'évacuation sanitaire, ordonnée par la CRIEF, suscite des interrogations quant à son impact potentiel sur le



déroulement du procès et la suite des événements dans cette affaire judiciaire complexe.

Mohamed Aly Diallo

CRIEF

La Chambre des appels ordonne la «libération sous caution» de l'ex-président de l'Assemblée nationale



le 9 octobre dernier, il a bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté. Ladite ordonnance avait été rendu par la chambre de jugement de la CRIEF en charge actuellement de connaître son dossier au fond. Mais, le parquet a immédiatement fait appel de cette décision.

« Nous estimons que la Chambre de jugement est vite partie en besogne, elle a méconnu ses propres règles de fonctionnement... Nous estimons qu'en ordonnant la mise en liberté de monsieur Amadou Damaro Camara, la chambre de jugement a commis une grave erreur. La chambre de jugement s'est fourvoyée dans cette affaire », a martelé le procureur spécial, Aly Touré, dans ses réquisitions à l'audience du 14 novembre dernier.

Ainsi, c'est sur cet appel du parquet que la chambre des appels de la CRIEF vient de statuer ce jeudi. Et, dans son délibéré, la cour a partiellement infirmé l'ordonnance de la chambre de jugement, puis elle a ordonné la mise en liberté du prévenu

Amadou Damaro Camara.

« La Cour, statuant publiquement par arrêt avant de droit et en dernier ressort, après en avoir délibéré, en la forme, déclare l'appel formé par l'Etat guinéen représenté par l'Agent judiciaire de l'Etat irrecevable. Déclare par contre l'appel de monsieur le procureur spécial près la CRIEF recevable. Au fond, le dit partiellement mal fondé. En conséquence, infirme partiellement l'ordonnance numéro 035 rendue par la chambre de jugement de la CRIEF en date du 9 octobre 2023. Statuant à nouveau, ordonne la mise en liberté de Amadou Damaro Camara assorti du paiement d'un milliard de francs guinéens à titre de cautionnement », a déclaré le président Noël Kolomou.

Séance tenante, le parquet a de vive voix marqué sa désapprobation de cette décision de la Cour. « Nous formons pourvoi contre cette décision. Madame la greffière, veuillez noter notre pourvoi à l'audience dans le registre », a martelé le

procureur Aly Touré.

Du côté de la défense, on salue « une délivrance ». Les avocats de l'ex-président de l'Assemblée nationale estiment que rien ne doit désormais empêcher la libération de leur client.

« C'est une délivrance dans la mesure où la liberté n'a pas de prix. Il vous souviendra que l'honorable Amadou Damaro Camara a fait 19 mois en détention. Si aujourd'hui la justice décide de l'élargir en lui accordant la liberté, pour nous c'est une délivrance. Le procureur, c'est son droit de se pourvoir en cassation... Mais, dans le cas présent, monsieur Amadou Damaro Camara doit être libéré. Parce qu'à date, il n'y a aucun titre de détention. Donc, il doit recouvrer sa liberté et dès maintenant. Le procureur est obligé d'exécuter l'arrêt qui vient d'être rendu. Si ce n'est pas fait, on a d'autres moyens à faire valoir », a confié Me Santiba Kouyaté, un des avocats de Amadou Damaro Camara, au sortir de la présente audience.

(Source : Guineematin)

TIBOU CAMARA DÉVOILE LES COULISSES DU 28 SEPTEMBRE

Témoignage choc au tribunal de Dixinn

Dans un récit saisissant devant le tribunal criminel délocalisé de Dixinn, Tibou Camara, ancien Ministre de la communication sous le régime du capitaine Moussa Dadis Camara, a ouvert une fenêtre sur les moments cruciaux du 28 septembre. Le lundi 13 novembre, il a pris l'engagement solennel de partager son récit authentique, promettant de détailler ce qu'il a réellement entendu, vu et vécu.



Dès le début de son témoignage, Camara a révélé avoir été contacté tard dans la nuit du 27 septembre 2009 par le chef de la junte militaire de l'époque. L'appel portait sur la manifestation de protestation des forces vives contre la volonté du CNDD de s'accaparer du pouvoir. Bien que Dadis Camara ait initialement soutenu la manifestation, des circonstances inattendues ont entraîné une interruption de l'appel avec Sidya Touré.

« J'étais dans mon lit lorsque le président m'a appelé pour le rejoindre au Camp. Quand je suis arrivé, il y avait de l'affluence, mais je n'ai eu aucune difficulté à accéder à son bureau, » a déclaré Camara. À la demande de Dadis, il a contacté Sidya Touré pour discuter des détails de la manifestation. Dadis avait suggéré de déplacer la date du 28 septembre, une journée historique, pour éviter les conflits. De plus, il avait proposé de délocaliser la manifestation vers le stade de Nongo, le stade du 28 septembre étant en rénovation à l'époque.

Camara a témoigné : « J'ai vu le président un peu déçu de ne pas avoir trouvé d'accord, mais il y avait

encore de l'espoir avec les chefs religieux le lendemain. »

En ce qui concerne le jour fatidique du 28 septembre 2009, Camara a partagé ses observations depuis son domicile jusqu'à sa présence au camp Alpha Yaya Diallo. Il a décrit une scène où Dadis, habituellement ferme, était assis dans un couloir, les mains sur la tête, exprimant sa surprise face aux événements tragiques.

« Quand il est entré dans son bureau, les premières explications étaient en train d'être données sur le déroulement de la journée. Ce que j'ai entendu la plupart dire au capitaine, c'est que les victimes l'ont été par bousculade. Lorsque j'ai entendu cela, j'ai spontanément, peut-être imprudemment, dit : « Non ! M. le président, j'ai entendu dire qu'il y a d'autres aussi qui ont été tués par balle, » » a révélé Camara.

Son témoignage offre une perspective intrigante sur les coulisses de cette journée critique, suscitant des questions cruciales sur les circonstances entourant les événements tragiques du 28 septembre 2009.

Abdoul Chaolis Diallo

EXCLUSION DU COLONEL CÉLESTIN BILIVOGUI

Une décision contestée devant la Cour suprême



pèsent contre lui.

Maître Salifou Béavogui a exprimé son étonnement face à cette décision présidentielle qu'il qualifie de surprenante. Refusant de rester passif, l'avocat a révélé son intention de contester vigoureusement le décret présidentiel devant la Cour suprême, exigeant son annulation pure et simple pour « excès de pouvoir ».

« À l'heure actuelle, je n'ai aucune nouvelle de mon client. Ce qui continue à aggraver l'angoisse et l'amertume d'une part. D'autre part, c'est avec surprise que j'ai appris hier sa radiation par un décret présidentiel, qui est un acte administratif que nous allons immédiatement attaquer devant la Cour suprême et demander à la chambre administrative de l'annuler purement et simplement pour excès de pouvoir. Donc nous continuons à nous battre, notre souci premier

est de le localiser et de le retrouver en bonne santé, c'est sur ça que nous sommes présentement. Nous continuons à exiger qu'il soit libéré ou présenté à un service d'enquête. Nous réclamons cela de toute notre force », a déclaré Maître Salifou Béavogui.

Selon l'avocat, le Colonel Pépé Célestin Bilivogui aurait été arrêté le 8 novembre dernier à son bureau, mais une semaine plus tard, ni lui ni sa famille ne sont en mesure de comprendre les raisons de son arrestation ni le lieu de sa détention. Une situation qui accroît l'angoisse et la perplexité entourant cette affaire.

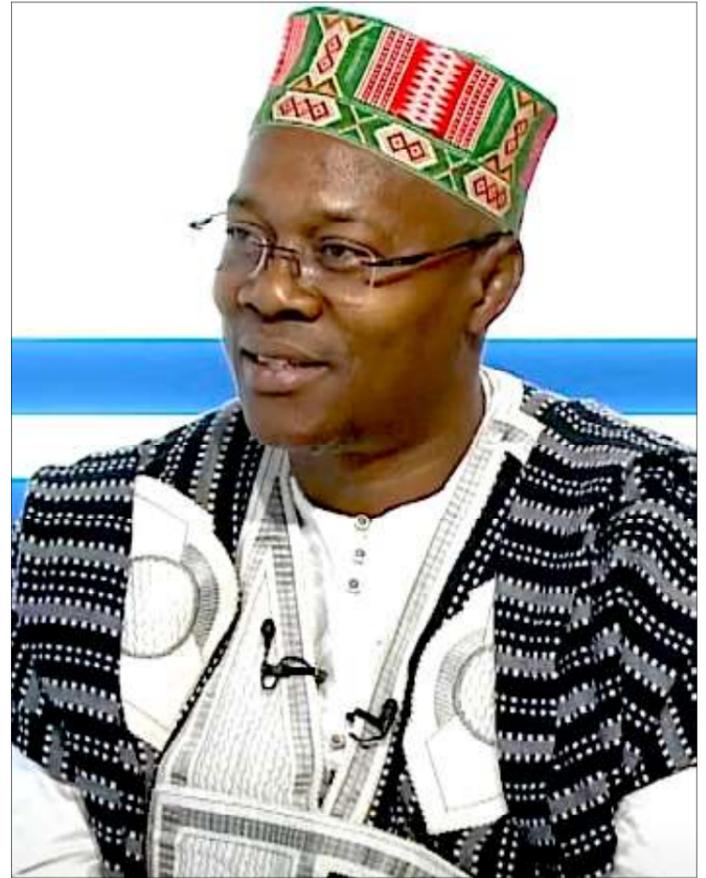
L'avocat demeure inflexible dans sa détermination à obtenir des réponses et à défendre les droits de son client devant la plus haute juridiction du pays, la Cour suprême. Ainsi, la bataille juridique s'annonce comme le prochain chapitre de ce bras de fer entre l'opposition et le pouvoir en place.

Abdoul Chaolis Diallo

Dans un revirement de situation inattendu, le Colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition guinéenne, a publié un décret excluant le Colonel Pépé Célestin Bilivogui et trois autres officiers de l'armée nationale pour « faute lourde ». Cette annonce, diffusée à la télévision nationale, a pris de court l'avocat de Bilivogui, Maître Salifou Béavogui, qui s'était engagé dans la recherche de son client et la découverte des charges qui

GAOUALASSURE

«Le procès des massacres de 2009 se poursuivra malgré l'évasion de Pivi»



Malgré l'évasion de Claude Pivi, accusé dans le procès des massacres du 28 septembre 2009, le porte-parole du gouvernement guinéen, Ousmane Gaoual Diallo, a tenu à rassurer la population quant à la continuité du procès. Dans une déclaration récente, il a affirmé que toutes les mesures nécessaires étaient prises pour retrouver Pivi, et que même en son absence, le procès se poursuivrait sans entrave.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'évasion des accusés a été rendue possible par des agents postés devant la maison centrale, ayant ouvert le portail aux individus venus exfiltrer Moussa Dadis, Moussa Thiergboro Camara, Blaise Gomou et Claude Pivi. Ces agents, issus de différentes unités telles que le Bata, la Garde républicaine de Camayenne, la gendarmerie et les agents pénitenciers, ont été radiés de l'armée en conséquence.

Ousmane Gaoual Diallo a déclaré : « Toutes les

transition. Selon lui, la vigilance et la mobilisation de la population sont cruciales pour préserver les principes démocratiques chèrement acquis.

Souleymane Bah

(Suite à la page 4)

ALERTE DÉMOCRATIQUE

Baadiko Bah dénonce les manœuvres du CNRD pour perpétuer le pouvoir

Dans un contexte où la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles demeure une préoccupation majeure pour les Guinéens, Mamadou Baadiko Bah, président de l'Union des Forces Démocrates (UFD), lance un avertissement. Suite à l'éviction d'Alpha Condé du pouvoir, la crédibilité du Comité National pour le Redressement et le Développement (CNRD), qui avait promis de rendre le pouvoir à l'issue de la transition, est sérieusement remise en question au sein de la classe politique guinéenne.

C'est au cours de l'émission «Mirador» sur FIM FM, le jeudi 16 novembre 2023, que Baadiko Bah a exprimé ses préoccupations concernant le calendrier des élections. Selon lui, les nouvelles autorités semblent

avoir l'intention de prolonger leur emprise sur le pouvoir. « Il n'y a aucune intention sérieuse et sincère de remettre le pouvoir à l'issue d'une élection démocratique... il n'y a aucune volonté. Tout ce que nous voyons aujourd'hui, c'est qu'on est installé dans une dictature militaire. Nous sommes à 13 mois de la fin du règne du CNRD, quels sont les actes concrets qui nous rapprochent de la fin de ce pouvoir-là ? Je ne vois pas. Tout est fait pour pérenniser ce pouvoir », a-t-il regretté.

Face à cette situation, l'ancien député de la neuvième législature exprime sa crainte d'un décalage dans le calendrier des élections libres, transparentes et crédibles en Guinée, dans les délais impartis. « Ces gens ne sont pas prêts à partir, ils sont

prêts à se passer le pouvoir par des méthodes quelconques pour le confisquer. C'est clair. Le colonel est aux antipodes, à l'opposé de son discours du 05 septembre. Vous avez vu toutes les pratiques dictatoriales du PDG revenir. C'est le cas des convocations des fonctionnaires... on fait une marche arrière après plus d'une dizaine d'années. C'est inadmissible. Nous sommes dans l'impasse », a-t-il ajouté.

En appelant à l'union sacrée du peuple guinéen, l'acteur politique souligne l'importance de faire obstacle aux plans du CNRD visant à « confisquer le pouvoir » afin d'aboutir à une issue favorable de la



JUSTICE GUINÉENNE

Alphonse Charles Wright au front, face aux défis et engagements concrets

Dans une rencontre sans tabou, le ministre guinéen de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, a engagé un échange ouvert avec les magistrats des diverses juridictions du pays. Cette séance, tenue ce weekend, avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des procédures judiciaires et d'identifier les lacunes présentes au sein des juridictions.



Les présidents et procureurs des tribunaux guinéens n'ont pas hésité à exposer sans réserve les multiples difficultés auxquelles ils font face dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi les problèmes soulevés, le manque criant de logistiques a été particulièrement mis en lumière, incluant le besoin de véhicules pour le transport des détenus, d'ordinateurs pour la rédaction des décisions rendues, ainsi que d'un renforcement en personnel au sein de leurs juridictions.

Le ministre Alphonse Charles Wright s'est montré satisfait de cette initiative, soulignant : « Nous avons reçu de nombreuses demandes d'intervention et examiné les notices mensuelles des différentes juridictions, révélant l'état d'avancement des procédures. Ces échanges ont permis d'identifier des problèmes concrets, et des engagements ont été pris pour améliorer les points critiques, garantissant ainsi que les citoyens ne soient pas lésés dans l'accès au service public de la justice. »

S'exprimant sur l'importance d'une justice accessible à tous, le ministre a ajouté : « Un citoyen démuni ne devrait pas craindre de s'adresser à la justice, il ne devrait pas être intimidé par un adversaire plus fort financièrement. Les magistrats ont besoin des moyens nécessaires, et à cet égard, l'État doit déployer tous les efforts nécessaires. La justice a un coût, et il est crucial d'assister les magistrats afin qu'ils puissent exercer leur mission sans entraves matérielles. »

Dans la lignée de cette discussion franche, le ministre a également appelé à une plus grande assiduité au sein du service judiciaire, soulignant l'importance de rédiger des décisions de justice avant de les rendre. Il a insisté sur le respect des délais de procédure, annonçant qu'une note circulaire sera publiée prochainement pour officialiser les orientations du département de la justice visant à assurer le bon fonctionnement des juridictions.

Souleymane Bah

LE SERGENT ALHASSANE JACKIE CONDÉ

Un héros immortel, salué par la Nation et enseveli avec honneur

Dans le tumulte de l'évasion spectaculaire de Pivi et ses complices de la maison centrale de Conakry, le sergent Alhassane Jackie Condé s'est éteint en héros, abattu le samedi 4 novembre. Son dévouement et sa bravoure exceptionnels sont désormais immortalisés par l'attribution posthume de la médaille de la Croix de guerre.

Lors des funérailles poignantes, Sékou Condé, proche du regretté sergent, a porté la voix de la famille endeuillée. « La famille d'Alhassane Jackie Condé exprime sa gratitude envers le président, la hiérarchie militaire et les autorités de la transition pour leur soutien inébranlable depuis son décès », a-t-il déclaré.

Sékou Condé a tenu à saluer tous ceux qui ont partagé la douleur de la famille Condé par leurs messages et leur soutien inestimable. « Alhassane Jackie Condé, homme courtois et respectueux, a hérité de la dignité et de la légitimité de servir son pays de ses parents. Dans notre lignée, trahir n'est pas digne ; servir son pays est un acte de dignité et de légitimité », a souligné Sékou Condé.

Avec émotion, il a ajouté : « Il a sacrifié sa vie avec honnêteté et loyauté pour la nation guinéenne, suivant le chemin tracé par ses parents, feu Toya Condé et Mamady Condé. Nous sommes fiers de lui, car tous les patriotes n'auront pas la chance de mourir en martyrs. »

Le sergent-chef Alhassane Jackie Condé laisse derrière lui une veuve et une orpheline de trois mois. Désormais entre les mains de la hiérarchie militaire, sa famille peut compter sur le soutien indéfectible de ses compagnons et frères d'armes.

M. Condé a tenu à rassurer : « Notre famille a servi et continuera à servir la Guinée dans toutes les épreuves. Nous prions pour la paix, une transition apaisée et le repos de l'âme de tous les illustres disparus. » Ainsi, le sergent Alhassane Jackie Condé repose en héros, son sacrifice gravé dans les annales de la nation guinéenne.

Aziz Camara

ÉDOUARD ZOUTOMOU KPOGHOMOU DÉNONCE LES MANŒUVRES DU CNRD

L'ANAD refuse d'écarter ses candidats et affirme sa résistance pour la démocratie

Dans une déclaration ferme, le vice-président de l'ANAD, le Dr Édouard Zoutomou Kpoghomou, a condamné avec force les actions du CNRD, soulignant que le pouvoir ne peut être géré efficacement par la force des armes.

« Comme nous l'avons toujours souligné, on peut conquérir le pouvoir par les armes, mais on ne peut pas le gérer par la force des armes. En réalité, lors d'une transition, nous pensons qu'il ne devrait y avoir aucune opposition réelle. Prendre le pouvoir par la force des armes vise simplement à redresser un certain nombre d'anomalies », a déclaré le Dr Zoutomou Kpoghomou lors de la célébration du 16e anniversaire de Cellou Dalein Diallo à la tête de l'UFDG, le samedi 18

novembre, au siège du parti à la Minière.

Le proche collaborateur de Cellou Dalein Diallo a ajouté : « À l'ANAD, nous restons constants dans la lutte pour la démocratie. Nous n'accepterons pas de manœuvres visant à écarter des candidats. Il revient au peuple de choisir ses dirigeants. Le combat n'est pas terminé, et nous sommes prêts à aller jusqu'à la victoire finale. »

Le Dr Zoutomou Kpoghomou a précisé son soutien au leader de l'UFDG, soulignant qu'ils partagent les mêmes valeurs et croyances en démocratie. Il a ensuite appelé les militants de l'UFDG à faire confiance



à leur champion et à poursuivre le combat jusqu'à la victoire finale. La déclaration du vice-président de l'ANAD reflète la détermination du parti à défendre les principes démocratiques et à résister aux pressions visant à entraver le processus électoral.

Santé... Santé... Santé...

MYCOSE DES PIEDS (Suite et fin)

Causes, symptômes et traitements

rapides. En effet, une crème permettant un traitement en une semaine est désormais en vente. Dernier progrès en date : une solution antimycosique ne nécessitant qu'une seule application (Lamisilate® monodose 1 %*). Mais il faut traiter les deux pieds, entre les orteils et autour, puis sur toute la voûte plantaire et les côtés. Seule contrainte : ne pas se laver les pieds, ni les mouiller dans les vingt-quatre heures qui suivent.

Comment se débarrasser d'une mycose au pied naturellement ?

Si vous souhaitez essayer un traitement naturel pour un pied d'athlète, sachez qu'il existe plusieurs manières. Les remèdes de grand-mère pour traiter une mycose de pieds ne manquent pas.

Bain de pied au bicarbonate : un remède efficace

Le premier consiste à traiter une mycose des pieds avec du **bicarbonate de soude**. Vous allez pouvoir prendre des bains de pied avec 4 cuillères à soupe de bicarbonate de soude pour 1L d'eau. Si vous vous demandez combien de temps rester avec le bicarbonate pour traiter la mycose des pieds, sachez qu'il faut répéter cette opération tous les jours pendant 15 minutes. Veillez à bien vous sécher les pieds à la fin.

Le bicarbonate de soude peut également être utilisé quotidiennement dans vos chaussettes par exemple. En saupoudrant une petite quantité dans ces dernières, l'humidité créée par votre activité de la journée pourra être absorbée.

Les huiles essentielles contre les mycoses

Traiter les mycoses des pieds avec des **huiles essentielles** est possible. C'est par exemple le cas de : l'huile essentielle de lavande ; l'huile essentielle de tea tree ; l'huile essentielle de thym.

Vous pouvez appliquer

ces huiles directement sur la zone à traiter (ongle, orteils, plante du pied...). Ces dernières sont efficaces étant donné qu'elles ont des propriétés antibactériennes et antifongiques.

Comment soigner les mycoses avec du vinaigre : un remède de grand-mère

Mélangez une part de vinaigre de cidre avec trois parts d'eau tiède.

Faites tremper vos pieds dans ce mélange pendant environ 15 à 20 minutes.

Répétez cette opération tous les jours jusqu'à ce que l'infection disparaisse.

Cependant, il est important de garder en tête que ces traitements naturels ne seront pas forcément aussi efficaces que les traitements médicamenteux. Si vous ne voyez pas d'amélioration avec les huiles essentielles ou le bicarbonate de soude, ne tardez pas à prendre rendez-vous chez votre médecin pour traiter à temps votre infection fongique.

Est-ce que la mycose des pieds est contagieuse ?

La mycose des pieds est contagieuse. La contagion peut se faire par contact de personne à personne mais également via des surfaces ou des objets qui sont porteurs du champignon. Vous pouvez par exemple avoir une contamination avec le sol des douches ou des piscines, ou encore sur les moquettes des hôtels.

Il est donc très important de traiter votre mycose dès les premiers signes, pour éviter qu'elle ne se propage à d'autres parties de votre organisme. Une mycose qui n'est pas complètement traitée augmente les risques de récurrence.

Comment éviter les récurrences ?

Pour éviter au maximum de développer des mycoses, vous pouvez mettre en place certains conseils, notamment : désinfecter avec une poudre

antifongique les chaussures portées pieds nus et de laver à 60 °C les sources éventuelles de contamination (serviettes, tapis de bain) ; en cas d'hypersudation, mieux vaut utiliser des poudres antitranspirantes ; bien sécher les espaces entre les orteils après la douche ; ne pas se déplacer pieds nus dans les lieux publics, par exemple les saunas ou les piscines ; utiliser du savon non alcalin, qui aura pour avantage de protéger la couche acide naturelle de la peau ; éviter au maximum de partager avec une autre personne : votre serviette de toilette, vos chaussures ou encore votre tapis de salle



de bain.

Appliquer ces conseils vous permettra d'éviter le développement d'éventuels champignons, mais

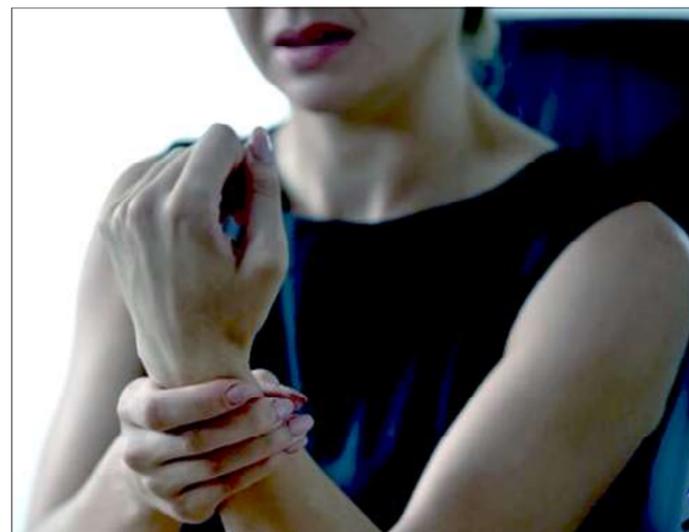
également d'éviter les récurrences si vous venez de traiter une mycose.

Topsante.com

ARTHROSE OU ARTHRITE ?

On vous apprend à faire la différence

L'arthrose et l'arthrite sont deux maladies de la famille des rhumatismes. Mais il ne faut pas les confondre : l'arthrite est une inflammation des articulations, alors que l'arthrose est une maladie dite « mécanique ». On vous explique.



Pas facile de différencier l'arthrose de l'arthrite. Et pour cause : ces deux pathologies appartiennent à la famille des rhumatismes, elles concernent toutes deux les articulations et entraînent toutes les deux des douleurs parfois invalidantes. Pourtant, elles sont bel et bien différentes : l'arthrose est une maladie « mécanique » alors que l'arthrite est une inflammation articulaire. Les signes physiques et biologiques, les causes et les traitements de ces deux

maladies sont donc très différents.

L'arthrite : une inflammation de l'articulation

L'arthrite est une inflammation de l'articulation, qui entraîne la sécrétion de quinines, des substances qui détruisent petit à petit l'articulation. Elle occasionne des douleurs surtout au repos (notamment la nuit), qui peuvent diminuer lors d'une activité physique ou d'un « dérouillage » matinal. Elle concerne principalement les articulations des mains et

des pieds. L'arthrite peut avoir une cause infectieuse (arthrite septique), immunitaire (la polyarthrite rhumatoïde) ou même métabolique (la goutte). Parfois, elle accompagne aussi un psoriasis : on parle d'arthrite psoriasique. La déformation de l'articulation est dite « chaude », car elle s'accompagne de signes physiques comme des rougeurs ou un échauffement local.

Comment ça se soigne ?

Le traitement de l'arthrite vise à cibler la cause du mal. Des antibiotiques sont donc prescrits dans le cas d'une arthrite de nature infectieuse, des biothérapies (basées sur l'emploi de micro-organismes vivants ou de substances prélevées sur des organismes vivants) sont mises en place pour les arthrites immunitaires, et les anomalies biologiques sont traitées dans les arthrites d'origine métabolique.

(A suivre)

Topsanté

PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA

George Weah concède sa défaite face à Joseph Boakai

Le président sortant du Liberia, George Weah, a concédé vendredi soir sa défaite à l'élection présidentielle de mardi face à l'opposant Joseph Boakai, dans un discours sur la radio publique, alors que le pays est dans l'attente de la publication des résultats totaux du scrutin. Après dépouillement de 99,58% des bulletins, Boakai arrive donc en tête avec 50,89 % des voix selon la Commission nationale des élections. Le président sortant, George Weah, obtient 49,11% des voix.

Selon les résultats publiés vendredi soir, Joseph Boakai bénéficiait ainsi d'un peu plus de 28 000 voix d'avance après que quelque 1,6 million de bulletins ont été dépouillés. Environ 2,4 millions de Libériens étaient appelés aux urnes, mardi 14 novembre, et la participation a dépassé les 65 %, selon les chiffres publiés sur le site de la commission électorale. La Commission nationale des élections n'a pas encore officiellement proclamé de vainqueur car l'élection doit être rejouée aujourd'hui dans 25 bureaux de vote mais l'avance de Boakai ne peut pas être rattrapée par Weah.

« C'est le temps de l'élégance dans la défaite »

Aussi, après un coude à

coude de plusieurs jours, le président sortant George Weah a appelé son rival, la nuit de vendredi à ce samedi 18 novembre, pour le féliciter et reconnaître le résultat des urnes.

« Les résultats annoncés, ce soir, même s'ils ne sont pas définitifs, indiquent que Mr Boakai a une avance que nous ne pouvons rattraper. Il y a quelques instants, j'ai parlé au président élu, Joseph Boakai, pour le féliciter pour sa victoire. C'est le temps de l'élégance dans la défaite. Je vous appelle à suivre mon exemple et à accepter le résultat de l'élection De mon côté, je vais continuer à travailler pour le bien du Libéria. Mettons derrière nous les divisions et travaillons ensemble pour notre nation. Que Dieu

bénisse le Libéria », a déclaré le président sortant du Liberia, George Weah.

Vingt ans après

Le scrutin était organisé vingt ans après la fin des guerres civiles au Liberia, qui ont fait plus de 250 000 morts entre 1989 et 2003 et dont le souvenir reste vivace dans ce pays ouest-africain. Des dizaines de partisans de Joseph Boakai ont célébré les résultats en dansant devant l'un des bureaux de son parti dans le quartier de Fiamà à Monrovia, a constaté la correspondante de l'AFP.

Vainqueur, M. Boakai prendra pour six ans la tête de ce pays anglophone d'environ cinq millions d'habitants, l'un des plus pauvres du monde. Ce vieux routier fut de 2006 à 2018 le vice-président d'Ellen



Johnson Sirleaf, première femme élue cheffe d'État en Afrique. Il a occupé une multitude de postes au sein de l'État ou du secteur privé.

Alliance avec des barons locaux

M. Boakai a promis de développer les infrastructures, d'attirer les investisseurs et les touristes, et d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres

dans un pays où plus d'un cinquième de la population vit avec moins de 2,15 dollars par jour, selon la Banque mondiale. Il a noué des alliances avec des barons locaux, dont l'ancien chef de guerre et sénateur Prince Johnson, qui avait soutenu M. Weah il y a six ans.

(Avec AFP)

ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN RDC

Coup d'envoi d'une campagne aux multiples enjeux

En République démocratique du Congo (RDC), la campagne électorale a commencé ce dimanche 19 novembre 2023. Dernière ligne droite avant les élections générales du 20 décembre prochain. Un scrutin multiple, puisque les 44 millions d'électeurs auront à choisir leur nouveau président, les députés provinciaux et nationaux ainsi que les conseillers communaux.

Plusieurs candidats étaient déjà sur le terrain pour ce premier jour. Le président sortant qui brigue un second mandat, Félix Tshisekedi, était à Kinshasa et il a vraiment lancé en grande pompe sa campagne avec un important meeting dans le plus grand stade de la ville : près de 80 000 personnes étaient là.

Début de campagne réussi aussi pour l'opposant Martin Fayulu. Il était dans son fief naturel à Bandunduville, dans le Kwilu, et il y avait du monde pour l'accueillir.

Autre candidat président sur le terrain, le député Delly Sesanga : il était dans la province voisine du Kwango, à Kenge.

Un défi logistique pour les candidats

Cette campagne représente un défi logistique pour les candidats. La RDC, c'est en effet plus de 2,3 millions de kilomètres carré qu'il leur faut donc parcourir en un mois tout juste. C'est le deuxième pays le plus grand du continent, après l'Algérie.

En outre, cette campagne tombe en pleine saison des pluies avec des routes difficilement praticables.

Dans les quelques programmes de déplacements des candidats que RFI a pu déjà obtenir, on voit se dessiner une course contre-la-montre avec parfois plusieurs villes

dans une même journée et des déplacements en voiture, en avion et même en bateau.

Mais, plus largement, la RDC, c'est de toutes les façons une élection XXL. Déjà, au niveau des candidats, il y a plusieurs scrutins.

Pour la présidentielle, ils sont 25 désormais. Mais, pour les législatives et les provinciales, ce sont respectivement plus de 25 800 et 44 000 candidats. Soit autant de monde en campagne en même temps.

Pour la présidentielle, une opposition en ordre dispersé

Pour la présidentielle, le chef de l'État sortant, Félix Tshisekedi brigue un second

mandat. Autour de lui, on peut dire qu'il a fédéré son camp.

Plusieurs personnalités politiques le soutiennent et ne se sont pas présentées contre lui, comme ses deux vice-Premiers ministres Vital Kamerhe ou Jean-Pierre Bemba.

En face, c'est plus compliqué pour l'opposition. Cette élection se fait à un tour. Et, forcément, c'est mathématique : plus on rassemble, plus on peut faire la différence.

Or, l'opposition est en ordre dispersé. Tous les poids lourds ont pu se présenter : le candidat malheureux de la Présidentielle 2018, Martin Fayulu, l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege. Et depuis, il y a des discussions. Deux blocs sont en train d'apparaître. L'un autour de Moïse

Katumbi qui vient d'être rejoint par l'ancien Premier ministre Matata Ponyo Mapon et l'autre autour de Martin Fayulu.

Suspensions

L'opposition craint des fraudes. Depuis le début du processus, il y a une vraie défiance, une vraie méfiance entre la Commission nationale électorale indépendante (Céni) et plusieurs candidats. D'ailleurs, une partie de ces candidats n'a pas voulu signer le 13 novembre la charte de bonne conduite de la campagne. Ces derniers ont ensuite demandé une nouvelle réunion pour en discuter, mais ils ont reçu une réponse négative du président de la Céni, Denis Kadima, qui a toutefois bien insisté sur le fait que les canaux de discussions formels et informels restaient toujours ouverts.

Rfi

STUTTGART EN ÉBULLITION

La croisade acharnée pour conserver Serhou Guirassy face à l'assaut des clubs prestigieux

Le feuilleton autour de l'avenir de Serhou Guirassy prend de l'ampleur alors que le joueur guinéen attire l'attention de multiples clubs après un début de saison éclatant. Malgré les spéculations sur son départ dès le prochain mercato hivernal, le club de Stuttgart reste déterminé à conserver son attaquant vedette.

Avec une efficacité chirurgicale devant les buts qui a pris tout le monde de court, Guirassy se trouve au sommet de sa forme, attirant les regards de prestigieuses équipes telles que l'AC Milan et plusieurs formations de la Premier League. Stuttgart, cependant, ne laisse pas son joyau s'échapper facilement et croise les doigts pour prolonger son séjour au sein de l'équipe.

Lors d'une entrevue accordée à Kölner Stadtanzeiger, Alexander Wehrle, le président de Stuttgart, a exprimé son optimisme quant à la possibilité de garder Guirassy au-delà de l'été 2024. Les 16 buts et 2 passes décisives inscrits par l'attaquant de 27 ans au



cours des 10 premiers matchs de la saison en font le buteur incontesté du VfB.

Avec un contrat en vigueur jusqu'en juin 2026, le natif d'Arles est estimé à 40 millions d'euros selon Transfermarkt. Un montant qui reflète la valeur exceptionnelle que Guirassy apporte à l'équipe. Son salaire annuel de 2 160 000 euros, soit 1 404 000 000 FCFA, souligne également

l'engagement financier de Stuttgart envers le talent prometteur.

Alors que Stuttgart se prépare pour son match de la 12e journée de la Bundesliga allemande contre Francfort, l'attention reste concentrée sur l'avenir de Guirassy, avec le club espérant que sa star continuera à briller sous le maillot du VfB.

Amadou Diallo/Afrikafoot

AMADOU DIAWARA FRAPPE À LA PORTE DE L'HIVER

Le milieu de terrain Guinéen prêt à quitter Anderlecht...

Le milieu de terrain guinéen, Amadou Diawara, nourrit des aspirations de changement. Après avoir essuyé un refus de transfert lors du dernier mercato estival, l'international guinéen exprime désormais avec insistance son désir de quitter Anderlecht cet hiver, cherchant à respirer un nouvel air.

Arrivé chez les Mauves en août 2022 en provenance de l'AS Roma, Diawara était alors un



incontournable dans l'entrejeu. Cependant, la donne a considérablement évolué cette saison, le r e l é g u a n t progressivement sur le banc des remplaçants. Une situation qui le pousse à explorer de nouveaux horizons lors de l'ouverture du marché des transferts hivernal.

Selon les informations exclusives de Foot Mercato, le joueur de 26

ans nourrit le projet de quitter Anderlecht dès janvier 2024. Les clubs de Bundesliga et de Premier League sont déjà sur ses traces, mais il se dit que le Guinéen pourrait également envisager un retour en Ligue 1 française. Les prétendants se bousculent déjà pour accueillir le talentueux milieu de terrain.

Cette saison, le natif de Conakry n'a eu l'occasion de fouler les pelouses de la Jupiler Pro League belge qu'à dix reprises, cumulant un total de 588 minutes de jeu. Un contraste frappant par rapport à son statut de titulaire indiscutable lors de sa première saison avec Anderlecht.

Malgré son contrat avec les Mauves s'étendant jusqu'en juin 2025, la valeur marchande de Diawara est évaluée à 2,2 millions d'euros selon Transfermarkt. Le joueur perçoit un salaire annuel substantiel de 4 825 600 euros (soit 3 136 640 000 FCFA).

Anderlecht, quant à lui, s'apprête à affronter Molenbeek lors de la 15e journée du championnat de Belgique de la Jupiler Pro League, et il se pourrait bien que ce soit le dernier chapitre de Diawara sous les couleurs des Mauves. L'avenir du milieu de terrain guinéen s'annonce mouvementé au cœur de ce mercato hivernal.

FOOTBALL

Un nouveau bras de fer entre Liverpool et l'Arabie Saoudite pour Mohamed Salah ?



Liverpool FC demeure dans l'incertitude totale pour ce qui concerne l'avenir

de Mohamed Salah au sein du club. Alors que l'entraîneur Jürgen Klopp s'était catégoriquement opposé à un départ de l'international égyptien lors du mercato estival, la scène est loin de se terminer.

D'après les propos du journaliste Ben Jacob sur GiveMeSport, l'Arabie Saoudite pourrait secouer à nouveau les Reds cet hiver pour le recrutement du joueur qui a

récemment atteint un record d'Alan Shearer en Premier League.

Maillon clé de l'équipe de la Premier League anglaise, Mohamed Salah ne pourra pas partir facilement. D'ailleurs, Liverpool FC s'active déjà pour prolonger le contrat du Pharaon d'Égypte. Et donc, le bras de fer sera rude entre les deux parties en janvier. Mais les Saoudiens, surtout Al Ittihad, vont certainement faire des propositions très intéressantes dans le but d'atteindre leur objectif.

L'international égyptien a

déjà marqué 12 buts et a délivré 4 passes décisives cette saison en 17 matchs toutes compétitions confondues. Valorisé à 65 millions d'euros, il est sous contrat à Anfield jusqu'en juin 2025. Mohamed Salah reçoit actuellement un salaire de 20 817 548 euros par an (13 531 406 200 FCFA).

Très bientôt, Liverpool disputera son match de la 13e journée du championnat d'Angleterre face à Manchester City.

Afrikafoot.com

Amadou Diallo